

Walet N

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserv au Monites belge



- Dáposé / Reçu le

18 JAN. 2019

au greffe du tribupal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **Dénomination**

(en entier): BE06908999821

(en abrégè): EASTERN BRIDGE

Forme juridique: SPRL

Adresse complète du siège : Square de Meeus 35, 1000, Bruxelles, Belgique

Objet de l'acte : Démission d'associés et cession de parts

En date du 10 Novembre 2018, les associés MM. NEDIC Dejan et BAKOC Aleksandar décident de démissioner et céder leurs parts dans EASTERN BRIDGE SPRL au Gérant M. PANTIC Danijel.

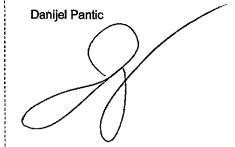
Monsieur Danijel PANTIC déclare par la présente avoir acheté les parts:

- de M. Dejan NEDIC, équivalent a 33.3% du capital de Eastern Bridge, i.e. 15.000 EUR

- de M. Aleksandar BAKOC, equivalent a 33.3% du capital de Eastern Bridge, i.e. 15,000 EUR en date 14.12.2018

Par conséquent, Mr. PANTIC demeure le seul membre de la société Eastern Bridge, en detenant le 100% des parts de l'entreprise.

Signature



Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).